

DOSSIER

L'EXTENSION DU TERRITOIRE



CCRY Infos

Le magazine de la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot



Urbanisme p.3



La médiathèque p.7



Agenda p.14

sommaire

Urbanisme et PLUi.....p.3
Les ordures ménagères.....p.4-5
Médiathèque.....p.6-7
Conservatoire.....p.8

Dossier.....p.9 L'EXTENSION DU TERRITOIRE

Agenda des communes.....p.14-15
Retour sur.....p.16

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'YVETOT

4 rue de la Brême - 76190 Yvetot
Email : accueil@ccry.fr
Tél. 02 35 56 14 14
Site : www.ccry.fr

Le CCRY infos est imprimé sur du papier recyclé 100% recyclable.

Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président)

Rédacteur en chef : Joël LEFEBVRE

Coordination/Rédaction : Edwige CHAPPELLE

Crédits photos : CCRY et communes de la CCRY

Maquette/intégration :

Cauxmunication.com 06 22 34 15 10

Impression : Groupe Corlet Roto

53300 Ambrières-les-Vallées

Dépôt légal à la parution | N°ISSN 1761-9742

Tirage : 13 800 ex.

Distribué par ISA (Inter Service Association) 19b rue des Chouquettes 76190 Yvetot

édito



Une nouvelle étape

Conformément à ce que je vous avais annoncé dans mon édito du CCRY Infos de juin dernier, notre Communauté de Communes s'agrandit. Elle regroupe depuis le 1^{er} janvier 2017, 20 communes dont 6 nouvelles qui vous sont présentées dans ce numéro.

L'ensemble des services et équipements de la Communauté va donc maintenant profiter à une population totale de 27 687 habitants chiffre fourni par l'INSEE et authentifié par un décret paru au Journal Officiel du 30/12/2016.

Au sein de la Normandie réunifiée et au cœur du Pays de Caux, notre Communauté de Communes désormais élargie va développer l'attractivité de son territoire déjà bien réelle comme l'attestent d'une part, l'accroissement du nombre de ses habitants et d'autre part, son développement économique.

Nous allons continuer à travailler collectivement comme nous savons le faire depuis 2014 pour nous doter d'un réel projet de territoire avant 2020.

L'élaboration et l'adoption du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de notre futur PLUi constituent une occasion à ne pas manquer pour imaginer ensemble le territoire à l'horizon 2030.

Je sais pouvoir compter sur vous tous habitants, élus, forces vives du territoire pour que ce plan traduise cette ambition partagée d'un territoire attractif, équilibré, solidaire et respectueux de l'environnement.

Cette attractivité trouve aussi son origine dans l'offre culturelle et associative proposée sur notre territoire. Cette offre est exceptionnelle et diversifiée comme vous pouvez le constater à la lecture de ce bulletin.

Elle est très souvent le fruit de l'engagement de dizaines de bénévoles et d'élus qui partout dans les communes s'impliquent pour créer et entretenir, du lien, de la joie, des plaisirs et de la solidarité entre tous les habitants. Je leur adresse un grand remerciement car ils sont des acteurs très importants de notre territoire communautaire.

Cette activité culturelle va en 2017 connaître un temps très fort les 25, 26 et 27 mai 2017 avec « l'Europe de mes rêves », la première édition du Festival International de Chorales Scolaires créé et porté par la Maîtrise de Seine-Maritime.

Cet évènement culturel majeur sera l'occasion pour la CCRY de renforcer son partenariat avec la Maîtrise de Seine-Maritime.

Retenez ces dates.

Gérard CHARASSIER - Président de la CCRY

ERRATUM

Dans le précédent numéro du CCRY Infos, il était indiqué qu'une des parcelles de la ZA Caux Multipôles d'Auzebosc avait été vendue au Groupe Roc Eclerc, or celle-ci a été acquise par la SCI Le Cocon gérée par Stéphanie Quédeville et Thierry Lorient (Roc Eclerc Yvetot). Nous vous prions de nous excuser pour cette erreur.

LES PLANS LOCAUX D'URBANISME COMMUNAUX

L'élaboration des plans locaux d'urbanisme progresse pour l'ensemble des procédures dont certaines touchent à leurs fins. Vous pouvez consulter les dates des enquêtes publiques en cours et à venir sur le site de la CCRY (www.ccry.fr - Rubrique Urbanisme)

Concernant les enquêtes publiques en cours, les affichages réglementaires ont lieu à la fois dans les mairies concernées et à la maison de l'intercommunalité. Les registres d'enquête publique sont également mis à disposition sur les deux sites.

Parmi les nouvelles communes qui ont rejoint la CCRY au 1^{er} janvier, trois d'entre elles ont un document d'urbanisme en cours de modification ou d'élaboration (Mesnil-Panneville, Saint-Martin-de-l'If pour la commune déléguée de Fréville et Ecalles-Alix).



LES PLUI / RLPI : LE TRAVAIL CONTINUE

La première phase d'études du PLUi/RPLi qui correspond à la réalisation du Diagnostic territorial et de l'Etat Initial de l'Environnement s'est achevée au mois de décembre 2016.

Ces études ont été présentées lors de la réunion publique qui a eu lieu à Auzebosc le 23 novembre 2016.

Les partenaires officiels et les services de l'Etat ont également été associés à ce travail lors d'une réunion le 14 décembre 2016.

Six ateliers de travail, où étaient présents à la fois des élus et des techniciens autour des thèmes du logement, de l'environnement et du développement économique, se sont déroulées durant les mois d'octobre et novembre derniers. Ainsi près de 200 élus locaux, une dizaine d'entrepreneurs et une cinquantaine de techniciens ont pu échanger et mettre en avant les enjeux majeurs de notre territoire.



La seconde phase qui concerne l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables a démarré dès le mois de décembre 2016 en associant les 20 maires du territoire.

Un séminaire intercommunal présentant l'ensemble des études d'état des lieux, d'enjeux et de projet du territoire a eu lieu le 12 janvier dernier à Ecretteville-les-Baons. Environ 70 élus communaux ont participé à ce séminaire. Des questions relatives aux déplacements et aux nouvelles formes d'habitat ont été soulevées.



Des panneaux d'information sur le PLUi et le RLPI sont actuellement visibles dans les locaux de la Maison de l'Intercommunalité. Ces panneaux seront mis à disposition de toutes les communes.

Enfin, la première lettre du PLUi a été publiée et distribuée dans chacune des mairies du territoire. Si vous ne l'avez pas reçue, n'hésitez pas à contacter le service Urbanisme Intercommunal.

L'avancée de ce projet et l'ensemble des documents sont disponibles sur le site internet de la CCRY.

Rappel des jours de collecte pour Ecalles-Alix et Rocquefort

Au 1^{er} janvier 2017, Rocquefort et Ecalles-Alix ont rejoint le territoire de la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot. La CCRY devient donc l'organisme compétent en matière de gestion de vos déchets.

POURQUOI SUIS-JE CONCERNÉ ?

Vous êtes concerné parce que les modalités de collecte de vos déchets ont changé, vous souhaitez connaître le jour de collecte, être informé sur l'utilisation de sacs jaunes pour le tri, la distribution d'un conteneur pour chaque foyer...

Nous vous communiquons les coordonnées de votre nouvel interlocuteur :

Communauté de Communes de la Région d'Yvetot
4 rue de la Brême CS 60115, 76193 Yvetot cedex
Tél. : 02 35 56 14 14 / accueil@ccry.fr / www.ccry.fr

QUELS SONT LES CHANGEMENTS ?

:: Les ordures ménagères

Un conteneur sera distribué à chaque usager à partir de mars (pour Rocquefort) et avril 2017 (pour Ecalles-Alix). Ce conteneur, au volume adapté à la composition de votre foyer, vous permettra d'y déposer vos sacs d'ordures ménagères et de les présenter à la collecte.



Cet équipement, indispensable pour la sécurité de nos agents de collecte et la salubrité publique, sera obligatoire. Lorsque vous serez livré, vous ne pourrez plus utiliser d'autres contenants que le bac dont la CCRY vous aura doté. A l'exception des sacs jaunes contenant des déchets recyclables, tout dépôt de déchets en dehors de votre conteneur sera interdit et fera l'objet d'un refus de collecte.

Toutefois, dans l'attente de la réception de votre conteneur, vous pourrez présenter vos sacs ou votre ancien bac pour qu'ils soient ramassés.

Le jour de collecte change.

Depuis le 1^{er} janvier, le ramassage a lieu le jeudi matin pour Rocquefort et Ecalles-Alix. Nous vous invitons à sortir vos déchets la veille au soir.

Attention : seules les habitations d'Ecalles-Alix situées au 2400 RD 6015, impasse du Val Leroux, ainsi que la route et l'impasse de Loumare sont ramassées le lundi matin avec Sainte-Marie-des-Champs.

:: La collecte sélective en porte-à-porte

Des sacs jaunes de collecte sélective sont disponibles en mairie depuis le 13 décembre 2016. La mairie de Rocquefort est ouverte le mardi et le vendredi de 17h à 19h. La mairie d'Ecalles-Alix est ouverte le mercredi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 11h30.

Il vous appartient donc de retirer en mairie vos sacs jaunes pour les déchets recyclables et de les présenter à la collecte en même temps que les ordures ménagères, à côté de votre conteneur.

Ce dispositif remplace les conteneurs jaunes d'emballages d'apport volontaire et les colonnes bleues de papiers, journaux et magazines (situés rue du Château à Rocquefort et route de l'Église à Ecalles-Alix) qui ont été retirés fin janvier.



:: Le verre

Les modalités d'apport volontaire du verre restent identiques. Les bouteilles, pots et bocaux sont toujours à déposer dans les conteneurs à verre (situés rue du Château à Rocquefort et route de l'Église à Ecalles-Alix).

:: La REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

La CCRY reprend le système de la REOM et vous recevrez votre facture vers le 1^{er} mars 2017. Le montant de cette facture est calculé par rapport à la composition de votre foyer et sur la base d'un ramassage par semaine. Les tarifs 2017 ont été votés par le conseil communautaire le 15 décembre 2016. Ils sont disponibles en contactant nos services.

Il vous sera possible de bénéficier du prélèvement automatique en trois fois pour la REOM de 2018 en complétant un dossier avant le 15 octobre 2017. Pour toute réclamation, vous devrez adresser à la CCRY un courrier avec les justificatifs correspondants.

L'accès aux déchetteries

Les accès aux déchetteries sont modifiés. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les habitants de Rocquefort doivent se rendre à la déchetterie de la CCRY à l'adresse suivante :

Déchetterie intercommunale, RD 37 76190 Touffreville-la-Corbeline / Tél. : 02 35 56 14 14

Horaires d'ouverture d'été (d'avril à septembre) :

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et 14h à 18h

Horaires d'ouverture d'hiver (d'octobre à mars) :

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 8h à 12h et 14h à 17h

Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

Pour les autres communes qui ont également rejoint la CCRY au 1^{er} janvier 2017 mais qui dépendent encore du SOMVAS : Ecalles-Alix, Carville-la-Folletière, Croix-Mare, Mesnil-Panneville et Saint-Martin-de-l'If, l'accès à la déchetterie ne change pas. Vous devez continuer d'aller à la déchetterie de Croix-Mare.

ALLOUVILLE-BELLEFOSSE

AUTRETOT

AUZEBOSC

BAONS-LE-COMTE

BOIS-HIMONT

ECRETTEVILLE-LES-BAONS

HAUTOT-LE-VATOIS

HAUTOT-SAINT-SULPICE

ROCQUEFORT

SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS

SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE

VALLIQUERVILLE

VEAUVILLE-LES-BAONS

YVETOT



Déchetterie intercommunale
RD 37
76190 Touffreville-la-Corbeline

Déchetterie de Croix-Mare



CARVILLE-LA-FOLLETIERE
CROIX-MARE
ECALLES-ALIX
MESNIL-PANNEVILLE
SAINT-MARTIN-DE-L'IF

Calendrier de facturation de la REOM 2017 de la CCRY

Afin d'intégrer les nouvelles communes et pour vous éviter de devoir régler la REOM pendant la période estivale, votre facture vous sera envoyée plus tôt à partir de cette année.

Date de facturation	Redevables	Date limite de paiement
01/03/2017	Usagers des 15 communes rurales non prélevés	03/04/2017
14/04/2017	Usagers des 14 communes pour les prélevés	Les prélèvements ont lieu les 15 du mois de mai, juin et juillet
02/05/2017	Particuliers d'Yvetot pour les non prélevés	06/06/2017
01/06/2017	Gestionnaires d'habitats collectifs	03/07/2017
19/09/2017	Professionnels et administrations d'Yvetot	21/10/2017
24/10/2017	Usagers arrivés en cours d'année pour les communes soumises à la REOM	25/11/2017

Calendrier des reports de collecte 2017

Le calendrier des reports de collectes des jours fériés 2017 vous sera communiqué au cours du premier trimestre. Il sera disponible à l'accueil de la CCRY et sur le site internet de la CCRY www.ccry.fr.

PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Au 1^{er} avril 2017, les horaires d'été de la plateforme de déchets verts de Sainte-Marie-des-Champs changent : le site sera ouvert le mardi de 8h30 à 17h30 (au lieu de 9h à 18h).

Les tarifs 2017

L'accès à la Médiathèque Guy de Maupassant est ouvert à tous librement et gratuitement. Les élus communautaires ont statué sur les tarifs 2017 lors du Conseil de décembre dernier pour l'emprunt des documents et des différents services de la Médiathèque.

Pour les habitants de la CCRY, il est proposé une augmentation de 2%. Cette augmentation est sensiblement similaire aux années passées.

Les tarifs sont les suivants :

Les enfants de moins de 3 ans, les scolaires, les étudiants, les personnes touchant les minima sociaux et les demandeurs d'emploi	GRATUIT
Toutes les autres catégories	14,80 €

Pour 2017, une tarification spécifique pour les élèves habitants hors CCRY mais scolarisés dans les établissements pré-élémentaires et élémentaires, les collèges, les lycées du territoire et les élèves des RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Baons-le-Comte et Ectot-les-Baons, Hautot-Saint-Sulpice, Veauville-les-Baons et Etoutteville a été actée en Conseil Communautaire. Le tarif 2017 pour ce public est de 14,80 €.

Il est à noter que le coût réel par abonné de l'établissement a été estimé en 2015 à 230 € par personne. Le coût de l'équipement est financé par les impôts acquittés par les seuls habitants de la CCRY. Afin de réduire ce déséquilibre entre les usagers, une politique tarifaire pour les extérieurs a été mise en place en 2016.

Les tarifs pour les extérieurs sont les suivants :

Catégories	Tarifs 2017
Enfants de moins de 14 ans	75 €
Public de plus de 14 ans	125 €

Les tarifs des divers services (photocopies, impressions...) restent inchangés en 2017.



La programmation du premier semestre 2017

Comme toujours à la Médiathèque Guy de Maupassant, de nombreuses animations vous sont proposées. Il y en aura pour tous les publics : enfants, adolescents, adultes et pour tous les goûts : expositions, conférences...

EN FEVRIER...

Exposition « Les 100 ans de l'aéronautique à Caudebec-en-Caux » par l'amicale REVIMA
Jusqu'au 25 février

Conférence d'Alain Huon « Des hydravions à Caudebec de 1917 à 1948. L'industrie aéronautique à Caudebec-en-Caux avant la Révima »
Vendredi 10 février à 18h30



Projection d'un film sur l'épopée catastrophe du dirigeable « L'Italia » commandé par Nobile en 1928
Samedi 25 février à 15h

EN MARS...

Exposition « Ombres blanches » autour du travail centré sur les ombres et les lumières de l'auteur-illustrateur jeunesse Antoine Guilloppé
Du 6 au 29 mars

Conférence « Madame Bovary, du fait divers local au « bovarysme » universel » par Yvan Leclerc, Professeur de lettres modernes à l'université de Rouen et spécialiste de Flaubert.
Vendredi 24 mars à 19h

Retrouvez aussi nos rendez-vous réguliers :
 - **la ronde des histoires** : les 5 avril et 7 juin
 - **le Club lecture** : les 18 février, 18 mars, 29 avril et 10 juin

A L'ASSEMBLAGE

- Les goûters en histoires : mardi 4 avril à 16h et 17h
- La projection P'tit Ciné : vendredi 14 avril et mardi 18 avril à 16h30
- Les Midi Musicaux : lundi 24 avril de 11h45 à 12h15
- Ateliers « intergénérationnels » :
 - atelier Scrapbooking : jeudi 16 février de 16h à 18h
 - atelier Peinture : jeudi 13 avril de 16h à 18h

Concours de nouvelles des Dames Blanches...

Le thème retenu est : « Des personnes âgées autogèrent leur résidence ». Le règlement est disponible dès à présent sur les 2 sites de la Médiathèque. Les nouvelles sont à déposer aux Dames Blanches jusqu'au 13 juillet 2017. A vos plumes !

Retrouvez toutes les animations de la Médiathèque sur le site : mediatheque-ccry.fr.

CONTACT

Médiathèque Guy de Maupassant
 9 rue Pierre de Coubertin 76190 Yvetot
 Tél. 02 35 95 01 13 | email : mediatheque@ccry.fr



CONCERT DE JAZZ : BLUE CLOUDS

Dans le cadre de la Saison Musicale 2016-2017, le Conservatoire de Musique Intercommunal vous propose un concert de Jazz :

Samedi 29 avril 2017 « BLUE CLOUDS » Musique de Jazz à 20h30 au Conservatoire de Musique

Violon : Sébastien GUILLAUME
Guitare : Pierre TOUQUET
Contrebasse : Bernard COCHIN

Tarifs : 6 €
Moins de 18 ans, étudiants : 3,50 €
Elèves du Conservatoire : 3 €



Ces trois musiciens avérés de la scène jazz normande forment le trio Blue Clouds. Ce trio est né en 2014 d'une envie de jouer un répertoire de jazz manouche.

De grands standards à des compositions originales, cet ensemble possède un répertoire qui se nourrit d'influences diverses (jazz moderne, musiques du monde...) et qui mélange avec bonheur tradition et modernité.

CONCERT COUPS DE CHŒUR

Le vendredi 10 mars, la Maîtrise de Seine-Maritime propose un concert exceptionnel sur le thème de la Voix et des Percussions à l'espace culturel Les Vikings à Yvetot.

A cette occasion, Ivana Bilic, marimbiste de renommée internationale, sera présente pour interpréter le concerto pour Choeur, Marimba et Percussions du compositeur américain Gene Koshinski.



Sont également au programme : African Mass de Norman Luboff, pour Choeur et Timbales ainsi que des pièces pour quatuor de Percussions.

La Maitrise de Seine-Maritime sera dirigée par Mathias Charton. Marimba solo par Ivana Bilic (Croatie).

Les percussions par Romain Garnier, Franck Dupont et Nicolas Krabajevic.

Tarifs et réservations :
7 et 10 euros

Réservations sur le site de la Maitrise de Seine-Maritime :
maitrisedeseinemaritime.com

Un concert pour les écoles primaires du territoire sera proposé le vendredi 10 mars à 14h.

Pour finir, Ivana Bilic donnera une Master-class sur le marimba au conservatoire de musique intercommunal, le samedi 11 mars de 10h à 12h30 (entrée libre dans la limite des places disponibles).



RETOUR SUR LA MASTER CLASS DU TRIO SR9

Samedi 26 novembre dernier, le Conservatoire de Musique Intercommunal a eu la chance de recevoir la Master-class du trio de Percussionnistes français SR9.

Cette Master-class était ouverte à tous les élèves du conservatoire. L'occasion pour eux de participer à différents ateliers mêlant la percussion corporelle, la danse, le mime et le théâtre musical.

Pour clôturer cette séance, le trio SR9 a proposé des extraits de leur spectacle pour le plus grand plaisir de l'assistance. Une matinée qui restera un des moments forts de cette année musicale au conservatoire intercommunal !



LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

Les inscriptions auprès du Conservatoire auront lieu au début du mois de septembre 2017.

Les ré-inscriptions dans les différents cours pour les élèves déjà inscrits en 2016 auront lieu au mois de juin.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Conservatoire de Musique au 02 35 96 79 44 ou par mail : conservatoire@ccry.fr.

L'année 2017 est d'ores et déjà une année riche en changement pour la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot.

L'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE

Cette année est tout d'abord marquée par l'extension du périmètre de la CCRY. Conséquence d'une nouvelle réforme des collectivités territoriales, le territoire de la CCRY s'est étendu au 1^{er} janvier à six nouvelles communes. Ainsi, et comme nous vous l'avions annoncé dans un précédent numéro de votre CCRY Infos, font désormais partie de la CCRY les communes de Saint-Martin-de-l'If, Croix-Mare, Mesnil-Panneville, Ecalles-Alix, Carville-la-Folletière et Rocquefort.

L'arrivée de ces nouvelles communes a entraîné la disparition de la Communauté de Communes du Plateau Vert et de la Communauté de Communes Cœur de Caux. Les projets de ces communautés de communes et le travail réalisé par leurs élus ne resteront cependant pas sans suite. En effet, des projets comme la zone d'activités de Croix-Mare ou la mise en place d'une amélioration des débits internet sur le territoire, ont été repris par la CCRY.

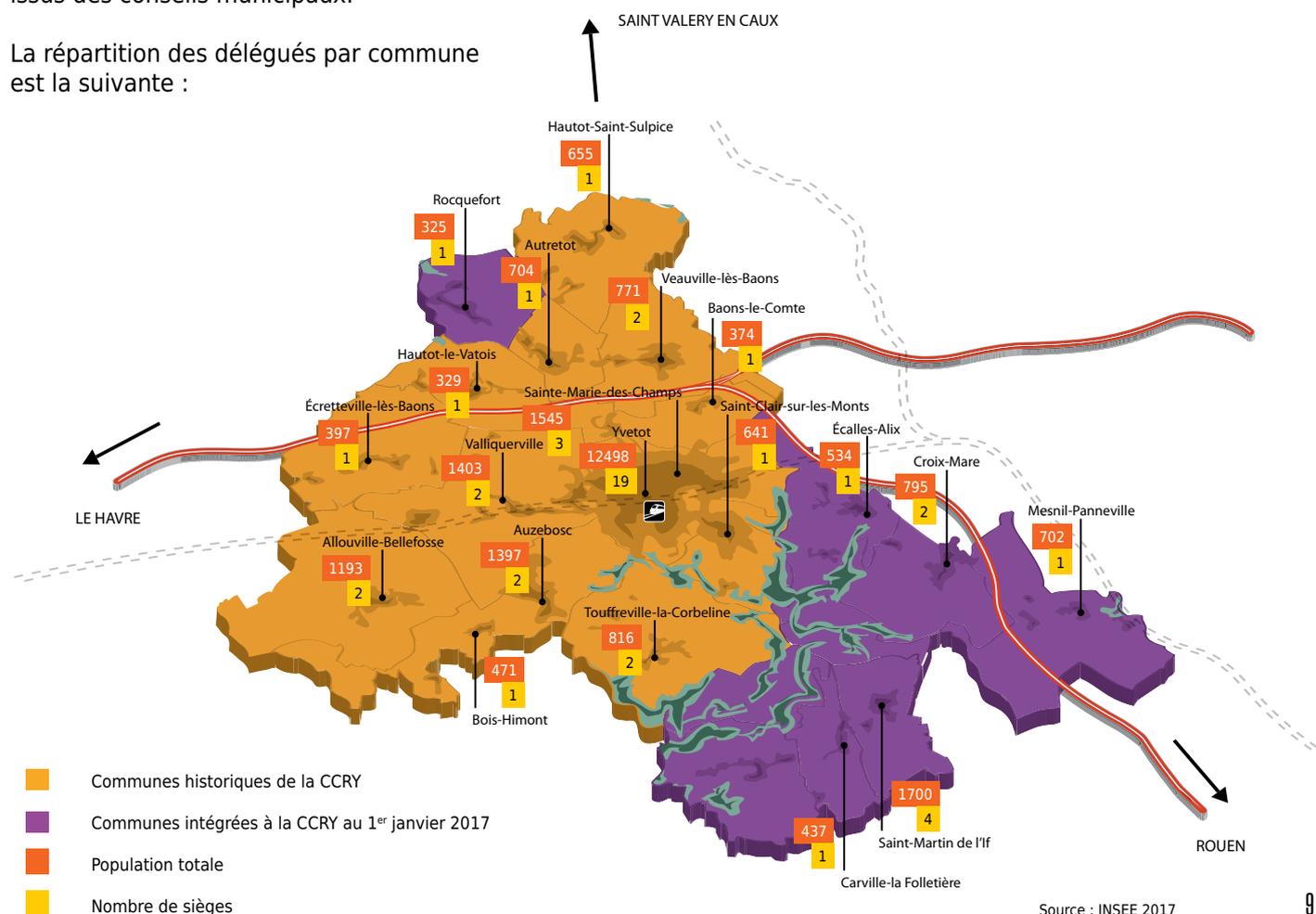
Cette extension de périmètre permet aux habitants qui nous rejoignent de bénéficier de tous les services de la CCRY, entre autres :

- ◆ médiathèque
- ◆ conservatoire de musique
- ◆ urbanisme (sauf pour les communes de Betteville et Rocquefort qui disposent du règlement national d'urbanisme)
- ◆ collecte et traitement des déchets des ménages (sauf pour les habitants de Saint-Martin de l'If, Mesnil-Panneville, Carville-la-Folletière et Croix-Mare)

LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les nouvelles communes seront bien entendu représentées au sein du Conseil Communautaire. Pour rappel, les différentes communes qui composent la CCRY sont représentées par des délégués communautaires issus des conseils municipaux.

La répartition des délégués par commune est la suivante :



Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Conseil Communautaire compte 49 membres.



1^{er} Conseil Communautaire élargi



Gérard CHARASSIER

Président



Jacques CAHARD

1^{er} Vice-Président chargé du Développement économique

Maire de Valliquerville



Jean-Luc SCHABOWSKI

2^{ème} Vice-Président chargé des Finances, de la fiscalité, du personnel et de la mutualisation

Maire de Veauville-les-Baons



Didier TERRIER

3^{ème} Vice-Président chargé des Affaires culturelles et des sports

Maire d'Allouville-Bellefosse



Virginie BLANDIN

4^{ème} Vice-Présidente chargée de la Gestion des déchets

Adjointe au Maire d'Yvetot



Joël LEFEBVRE

5^{ème} Vice-Président chargé de la Communication et du tourisme

Maire de Touffreville-la-Corbeline



Sylvain GARAND

6^{ème} Vice-Président chargé de l'Environnement, du numérique et de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Maire de Saint-Martin-de-l'If



Marie-Dominique
LEVIEUX
(Allouville-Bellefosse)



Gérard LEGAY
(Maire d'Autretot)



Dominique MACE
(Maire d'Auzebosc)



Martine LEBORGNE
(Auzebosc)



Raphaël DIRAND
(Maire de Baons-le-Comte)



Louis EUDIER
(Maire de Bois-Himont)



Jean-Louis LUC
(Maire de Carville-la-Folletière)



Eric CARPENTIER
(Maire de Croix-Mare)



Huguette FERCOQ
(Croix-Mare)



Eric RENEE
(Maire d'Ecretteville-les-Baons)



Lionel GAILLARD
(Maire d'Ecalles-Alix)



Jean-Paul MONVILLE
(Maire d'Hautot-le-Vatois)



Vincent LEMETTAIS
(Maire d'Hautot-Saint-Sulpice)



Rémy PATIN
(Maire de Mesnil-Panneville)



Pascal LEBORGNE
(Maire de Rocquefort)



Mario DEMAZIERES
(Maire de Saint-Clair-sur-les-Monts)



Odile DECHAMPS
(Maire de Sainte-Marie-des-Champs)



Michaël DODELIN
(Sainte-Marie-des-Champs)



Catherine BERENGER
(Sainte-Marie-des-Champs)



Jean-Pierre CLECH
(Saint-Martin-de-l'If)



Rémi DUBOST
(Saint-Martin-de-l'If)



Christophe ACHER
(Saint-Martin-de-l'If)



Monique LEMARIE
(Touffreville-la-Corbeline)



Isabelle CLEMENT
(Valliquerville)



Sylvain FANTE
(Veauville-les-Baons)



Emile CANU
(Maire d'Yvetot)



Francis ALABERT
(Yvetot)



Yvette DUBOC
(Yvetot)



Alain CANAC
(Yvetot)



Marie-Claude HERANVAL
(Yvetot)



Françoise DENIAU
(Yvetot)



Joël LESOIF
(Yvetot)



Alain BREYSACHER
(Yvetot)



Elisabeth MAZARS
(Yvetot)



Marie-Christine COMMARE
(Yvetot)



Serge BROCHET
(Yvetot)



Jean-François LEPERF
(Yvetot)



Annick HOLLEVILLE
(Yvetot)



Ludovic NEEL
(Yvetot)



Patricia ARNAULT
(Yvetot)



Charles D'ANJOU
(Yvetot)



Stéphanie LECERF
(Yvetot)

Cette année 2017 est également marquée par l'exercice de nouvelles compétences par la CCRY. Nous présentons ci-dessous les différents domaines d'actions de votre Communauté de Communes.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Le schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

Le plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

La réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) est lancée depuis 2016.

Les actions de développement économique

Cela consiste à accompagner les activités économiques et commerciales existantes et inciter à l'installation de nouvelles entreprises, tout en travaillant avec différents partenaires (CCI, Région...) et assurer la cohérence globale du développement économique et commercial du territoire de la communauté de communes.

La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités

La CCRY gère aujourd'hui 2 hôtels d'entreprises (à Valliquerville et Saint-Martin de l'If) et développe 4 zones d'activités (Auzebosc, Valliquerville, Ecretteville-les-Baons et Croix-Mare en projet).

La politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Cette compétence sera définie prochainement par le Conseil Communautaire.

La promotion du tourisme

La CCRY a ouvert trois chemins de randonnées en 2016 et gère le balisage, et l'entretien ainsi que la promotion des itinéraires de randonnée. L'entretien des sept chemins de randonnée par la Communauté de Communes Plateau Vert sont repris par la CCRY. De nouveaux chemins sont à l'étude actuellement. A terme, 17 itinéraires devront voir le jour. La CCRY dispose de deux offices de tourisme sur son territoire. Leur fonctionnement est délégué au Pays Plateau de Caux Maritime.

L'aménagement, l'entretien et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage. La CCRY a délégué au CCAS la gestion de l'aire d'Yvetot.

La collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

La protection et mise en valeur de l'environnement et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
Aujourd'hui la CCRY organise des actions de sensibilisation auprès des habitants et des scolaires liées au tri des déchets.

La construction, l'entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

La CCRY dispose de deux établissements culturels gérés en régie : la médiathèque Guy de Maupassant et le conservatoire de musique Fernand Boitard situés à Yvetot. Le Centre Aquatique E'Caux Bulles est géré en Délégation de Service Public par Vert Marine.

L'action sociale d'intérêt communautaire

Vos élus mènent actuellement une réflexion pour axer cette compétence vers le domaine de la gérontologie.

La création et gestion de maisons de services au public. Vos élus mènent actuellement une réflexion quant à la création, à court ou moyen terme, d'une maison de service au public. L'objectif est de délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Le transport

La Communauté de Communes organise et finance le transport des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la communauté de communes, dans le cadre de leurs activités, vers les équipements culturels et sportifs reconnus d'intérêt communautaire.

L'apprentissage de la natation

La CCRY finance les créneaux d'accueil des écoles maternelles, primaires et des classes de 6ème au centre aquatique E'Caux Bulles.

La politique culturelle et sportive

L'objectif est de mettre en œuvre la politique culturelle et sportive des équipements reconnus d'intérêt communautaire.

La gestion des chiens errants

La CCRY aménage et gère le chenil situé sur RD 37 à Touffreville-la-Corbeline pour le recueil des chiens errants capturés sur le territoire intercommunal.

Le numérique.

La CCRY a demandé son adhésion au Syndicat Mixte Numérique 76 afin de renforcer le numérique sur le territoire.





CARVILLE-LA-FOLLETIÈRE est un petit village tranquille de 437 habitants. Son église isolée dans la campagne avec sa Mare Saint-Germain était connue au siècle dernier pour ses pouvoirs de guérison. Son eau servait aux commerçants, particuliers et agriculteurs de Carville-la-Folletière, Fréville et Betteville. La Mare, site qu'il convient de mettre en valeur, sera l'an prochain aménagée pour offrir aux habitants un terrain de promenade. Le village, divisé en 8 hameaux, s'étend sur 440 hectares et fait partie du canton de Notre-Dame-de-Bondeville.

CROIX-MARE est une commune de 860 Ha et 778 habitants bien connue des usagers de la D 6015 qui vont d'Yvetot à Rouen. Dans le centre bourg vous pourrez admirer son église St Aubin et sa mairie. La commune compte une centaine d'élèves répartis en 4 classes, scolarisée dans son école. Enfin, la commune est très active grâce à une vie associative riche et variée : commission des fêtes, AFLC, Zumba, Danse, Peinture, Sophrologie, Patchwork Broderie, Football, amicales des aînés, sapeurs-pompiers et anciens combattants.



ECALLES-ALIX est un village de 530 habitants situé sur le Plateau de Caux, à l'Est d'Yvetot. Au sud, une zone boisée occupe un versant du Val au Cesne. Ce vallon rejoint la vallée de la Rançon qui termine son cours dans la Seine en amont de Caudebec-en-Caux. L'activité agricole y est prépondérante : polyculture, élevage... Une école de 2 classes à 3 niveaux accueille les enfants du village.

MESNIL-PANNEVILLE est une commune d'une superficie de 1187 ha. Elle est divisée en 7 hameaux. La population actuelle est de 693 habitants. La Commune dispose d'une école de 2 classes (45 enfants y sont scolarisés). Sept associations animent la commune. Mesnil-Panneville ne compte aucun commerce.



ROCQUEFORT se situe sur le plateau surplombant la vallée du Vert Buisson avec un drôle de petit ruisseau. Son intermittence et son irrégularité en font sa particularité. Le château est du XVIII^{ème} et l'Eglise du XIX^{ème}. L'activité économique de la commune est agricole et artisanale. L'activité sportive est animée par le centre équestre dont la réputation dépasse largement le département. Le village est connu au Québec et les descendants de Damien BERUBE, parti de Rocquefort en 1671, ont organisé de nombreux voyages sur la terre de leur ancêtre.

SAINT-MARTIN-DE-L'IF est une commune nouvelle* de 1700 habitants, née au 1^{er} janvier 2016 de la fusion des communes de Betteville, Fréville, La Folletière et Mont-de-L'if. Fortes de territoires riches et variés, c'est tout naturellement que les quatre communes fondatrices se sont regroupées autour des valeurs de la ruralité. En pleine expansion, la commune possède un tissu de commerces et de services qui permet de répondre aux besoins de proximité du quotidien. Plusieurs associations œuvrent pour l'animation des quatre villages. La communauté de communes du Plateau Vert avait retenu la commune déléguée de Fréville pour y aménager une zone économique, qui a entraîné la création de plusieurs emplois. Un cabinet médical va être implanté sur cette commune.



* Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ?

La commune nouvelle est issue d'une disposition instituée par la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010. Cette disposition remplace le dispositif de fusion de communes issu de la loi n°71-588 du 16 juillet 1971 (dite loi Marcellin). Une commune nouvelle regroupe des communes contiguës pour ne former qu'une seule entité. Les anciennes communes deviennent des communes déléguées et les Maires deviennent, jusqu'aux prochaines élections municipales, des Maires délégués.

ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ

- Février : Loto intergénérationnel pendant les vacances scolaires
- 19 février : Concours Open Tarot organisé par le Tarot Club Allouvillais Salle des fêtes de Bois-Himont
- Mars : Repas convivial
- Avril et mai : Jeux et collation
- Juin : Sortie en autocar (destination en cours d'étude)

**AUTRETOT**

- 22 février : Concours de manille coïncée au Mille club organisé par l'A.N.D.A.
- 16 avril : Vide-greniers organisé par le Comité des fêtes
- 25 avril : Café chantant à la Grange organisé par l'A.N.D.A.
- 14 mai : Salon de la Fête des mères à la Grange organisé par le Comité des fêtes
- 16 juin : 20h30 - Soirée théâtre M.J.C. à la Grange
- 23 juin : 20h30 - Spectacle de danse M.J.C. à la Grange

AUZEBOSC

- 18 mars : Soirée « Printemps du Jeu » par l'association Cartables et Crayons
- 24 mars : Concert de la Maîtrise de Seine-Maritime
- 22 avril : Vide-dressing par le Comité des Fêtes
- 23 avril : Thé dansant par le Comité des fêtes
- 17 et 18 juin : Fête de la Saint-Jean

BOIS HIMONT

- Tous les mardis : 9h15 - Randonnée de 8 à 9 km - Rendez-vous mairie de Bois-Himont
- Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis de chaque mois : 14h - Randonnée 10km
- Rendez-vous mairie de Bois-Himont
- 30 avril : loto

CROIX-MARE

- 8 avril : Carnaval de la Bibliothèque
- 17 avril : Fête du pissenlit Val au Cesne
- 3 juin : spectacle Acronym - Les Vikings à Yvetot
- 24 juin : Fête de l'école
- 24 et 25 juin : Fête du pays

ECRETTEVILLE-LES-BAONS

- 18 et 19 mars : 10h à 18h - 7^{ème} salon de peintures et sculptures organisé par le comité des fêtes et des loisirs - Salle des fêtes
- 20 mai : 21h - «Ecretteville en lumières» dans le cadre de «Pierres en lumières»
- 25 juin : 19h - 6^{ème} festival de musique - Stade municipal

HAUTOT-LE-VATOIS

- 4 mars : 20h30 - Concours de dominos organisé par le Comité des loisirs
- 29 avril : Concert de la Maîtrise de Seine-Maritime
- 30 avril : Randonnée pédestre organisée par le Comité des loisirs
- 28 mai : Apéritif de la fête des mères et remise de décorations
- 17 et 18 juin : 20h30 et 14h30 Gala de danse - Salle du Hanouard
- 2 juillet : Randonnée pédestre
- 10 septembre : 12h30 - Repas des anciens

MESNIL-PANNEVILLE

- 18 février : 20h30 - Concours manille par le Comité des fêtes
- 5 mars : De 14h à 18h - Après-midi récréatif - Sports et Loisirs
- 1er et 2 avril : Exposition de peintures - Sports et Loisirs
- 29 avril : 20 h 30 - Soirée organisée par le Comité des Fêtes
- 10 et 11 juin : Exposition photos Sports et Loisirs
- 24 et 25 juin : Fête du village Municipalité et associations

ROCQUEFORT

- 25 mars : Soirée CABARET organisée par le Comité des Fêtes
- 24 juin : Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes
- 25 juin : Vide-greniers - Fête du village organisée par le Comité des Fêtes

SAINT-CLAIR-SUR LES MONTS

- 24 février : 20h - Concours de manille - Salle des fêtes
- 16 avril : 11h - Chasse aux œufs pour les enfants de la commune
- 23 avril : Randonnée autour de Saint-Clair-sur-les-Monts
- 30 avril : 19h30 - Soirée dansante Salle des fêtes
- 11 juin : Foire-à-tout sur le terrain de football

SAINTE-MARIE DES CHAMPS

- 25 et 26 février : concours de manille et de dominos organisé par le Club de l'amitié dans la Joie - Salle Polyvalente.
- 4 et 5 mars : Puces couturières et foire à tout par le Comité des fêtes Salle Polyvalente
- 26 mars : Thé dansant organisé par la Mairie - Salle Polyvalente
- 30 avril : Foire à tout en extérieur organisée par USMC
- 17 juin : Fête de la musique organisée par la Mairie - Sur la place à l'arrière de la mairie

SAINT-MARTIN-DE-L'IF

- 12 mars : Loto
- 29 avril : Soirée dansante par l'Association Foyer rural de Fréville
- 1^{er} mai : Foire-à-tout par le Comité des Fêtes de Fréville
- 24 mai : Randonnée nocturne par l'Association Foyer rural de Fréville
- 3 et 4 juin : Randonnée de 2 jours à Grand Camp dans le Calvados.
- 17 juin : Fête de la musique organisée par l'Association Foyer rural de Fréville
- 23 juin : Soirée de clôture de l'activité « modern'jazz »
- 1^{er} juillet : 9h - Randonnée vélo avec barbecue le midi sur la voie verte
- 8 et 9 juillet : Fêtes foraines de la Saint Martin et feu d'artifice par le Comité des Fêtes de Fréville

TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE

- 11 et 12 mars : Bourse aux vêtements organisée par Touffreville en Fêtes
- 15 avril : Soirée organisée par le Football Club Touffrevillais
- Les 27 et 28 mai : Fête de la Sainte Avoye organisée par Touffreville en Fêtes

VALLIQUERVILLE

- 22 avril : Soirée du Comité des Fêtes Salle Christian FEDINA
- 30 avril : Foire-à-tout organisée par Jeunesse Pongiste Valliquervillaise Salle Christian FEDINA

YVETOT

- 10 février : 20h30 - Théâtre « Paris » Histoire d'exil #1, mise en scène par David Bobée à l'espace culturel Les Vikings
- 3 mars : 20h30 - Danse « Port d'attache » Histoire d'exil #2 mise en scène par Frédéric Costallat Compagnie Black Bakara à l'espace culturel Les Vikings
- 11 et 12 mars : Salon Gourmand'Caux - Foire aux Arbres et aux Végétaux

- 17 mars : 20h30 - Concert « Boule en trio » à l'espace culturel Les Vikings
- 4 avril : 19h - Quizz symphonique de l'Opéra de Rouen Haute-Normandie à l'espace culturel Les Vikings
- 8 avril : 20h30 - Théâtre « Bovary » dans le cadre du Festival Terres de Paroles à l'espace culturel Les Vikings
- 29 avril : 19h - Théâtre participatif « M. Kropps, l'utopie en marche » à l'espace culturel Les Vikings
- 20 mai : Nuit Européenne des Musées
- 21 juin : Fête de la Musique
- Juin : Fête du Bien-Etre
- 13 juillet : Lumières au Fay et Feu d'artifice
- été : marché nocturne du terroir et de l'artisanat



« Boule en trio »



« M. Kropps, l'utopie en marche »

Un rendez-vous à ne pas manquer !!!**FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHORALES SCOLAIRES**1^{ère} édition : « **L'EUROPE DE MES RÊVES** »Du 25 au 27 mai 2017 - Yvetot et sa région
Festival organisé par la Maîtrise de Seine-Maritime

Les 25, 26 et 27 mai 2017 verront la création, à Yvetot, de l'opéra choral « L'Europe de mes rêves » composé par Thierry Machuel à partir de poèmes écrits par des collégiens normands.

Cette création fédératrice donnera également lieu à un grand rassemblement choral durant ces trois jours du week-end de l'Ascension. Le 1^{er} festival international de chorales scolaires, porté par la Maîtrise de Seine-Maritime et l'Éducation nationale verra le jour grâce au soutien de partenaires institutionnels et privés, auquel s'associe bien entendu la CCRY.

Une soixantaine de concerts à Yvetot et ses alentours, sera proposée au public ainsi que des ateliers et master-classes chaque matin. Il accueillera onze chœurs internationaux de jeunes qui se produiront aux côtés de choristes normands pour chanter ensemble l'espoir et la fraternité.

Ce premier festival a pour vocation de rassembler autour d'une œuvre commune et de créer une dynamique incomparable pour les jeunes d'âge scolaire de la région. Il mettra en lumière la pratique musicale exemplaire développée dans le cadre scolaire, ainsi que les pratiques chorales amateurs.

Découvrez le programme des concerts sur le site internet :

www.maitrisedeseinemaritime.com



Retour sur les manifestations passées...



Les 4 elles à la médiathèque



Fête de la citrouille



Inauguration des chemins de randonnée



Voeux de la Communauté de Communes



Concert de Noël (Conservatoire de musique)